

EPREUVE ORALE D'ANALYSE ECONOMIQUE ET HISTORIQUE DES SOCIETES CONTEMPORAINES

Option Economique

Cent soixante cinq candidats ont passé l'épreuve orale. Cette forte augmentation du nombre d'admissibles par rapport au concours précédent (102 candidats admissibles) n'a pas détérioré le niveau moyen des prestations orales.

Comme lors des concours précédents, les candidats avaient le choix entre deux sujets qu'ils tiraient au sort. L'exposé, précédé d'une demi-heure de préparation, doit durer dix minutes au plus. Il est suivi de questions posées par les membres du jury pendant une même durée. Chaque sujet mêle, autant que faire se peut, une dimension historique fondamentale à la nécessité de faire appel ou de rappeler quelques principes ou résultats de l'analyse économique. Par exemple, le sujet « L'évolution des formes d'entreprises dans les pays industrialisés depuis le début du 19^{ème} siècle » impose évidemment de faire référence aux travaux d'historiens et d'économistes comme Chandler, mais aussi aux théories plus récentes de l'organisation des entreprises (Coase, Williamson...), tout en centrant bien entendu le développement sur la relation historique évoquée. Le sujet : « Les déterminants de la consommation macro-économique en France depuis 1960 » impose une référence aux théories keynésiennes et post-keynésiennes de la consommation.

Comme nous l'avons constaté au cours des précédents concours, les connaissances d'analyse économiques sont correctes, ce qui permet à la plupart des candidats de traiter plus profondément les questions qui nécessitent une claire vision des mécanismes de base à l'œuvre dans les évolutions économiques. On ne peut qu'encourager les candidats à acquérir une compréhension aussi complète que possible du programme d'analyse économique. En effet, si certains sujets peuvent être traités sur un strict plan économique, d'autres nécessitent l'apport des analyses économiques, et dans tous les cas cet apport est positivement valorisé par le jury, quand il permet un approfondissement ou un traitement plus dynamique du sujet.

Les exposés sont généralement bien planifiés, la technique orale est bien maîtrisée, mais on constate encore souvent un certain manque de conceptualisation pour des sujets qui nécessitent une définition préalable claire des termes invoqués : ainsi faut-il, pour traiter efficacement de « La notion de *retard économique* est-elle pertinente ? », définir précisément ce qu'on peut entendre par retard économique et dans quel cadre historique on souhaite situer l'exposé, puisque ce cadre n'est pas défini dans le sujet. On peut aussi regretter l'absence fréquente de toute vision critique de certaines théories évidemment défailtantes pour permettre de comprendre des évolutions historiques qui sont postérieures à leur élaboration, ou trop mal prouvées sur les plans historique ou méthodologique. L'esprit critique, une référence claire et justifiée à des problèmes de méthodologie des sciences sociales, un jugement personnel bien étayé, une conclusion nette et ferme, sont des éléments

toujours appréciés par le jury. Il faut noter finalement que certains candidats font des erreurs de datation ou de quantification impardonnables, pour situer par exemple les différentes phases de croissance au Royaume Uni, ou le montant du revenu national et du budget de l'Etat en France. Sans qu'on n'exige un bachotage superficiel, il faut que le candidat ait en tête les dates et chiffres principaux correspondant au programme.

La moyenne des notes s'est établie à **11,02**, légèrement au-dessus de celle du précédent Concours (10,45).